Scrutin de ballottage — Elections législatives du 11 Mars 1973 — Première Circonscription du Jura

MR



JAILLON Louis

SUPPLEANT : CHANIOT MAURICE

POUR UN PROGRAMME SOCIAL

POUR UN PROGRAMME EUROPÉEN

POUR UN PROGRAMME ÉCRIT

5 RÉFORMES EN 5 ANS

mouvement réformateur

Nous appuyant sur les électeurs et électrices qui nous ont apporté leurs suffrages et nous ont ainsi classé le PREMIER PARTI du CHANGEMENT, le Comité Départemental du Mouvement Réformateur a décidé à l'unanimité le maintien de la candidature de **LOUIS JAILLON.**

Désormais la Réforme est possible car au deuxième tour vont se reporter sur **Louis JAILLON :**

– **les voix de ceux qui ne font plus confiance à la majorité.**

(Le député René Feït a perdu et la confiance du département du Jura et celle de ses propres électeurs).

– **les voix de ceux qui** veulent des réformes sociales et économiques mais **refusent le programme commun à dominante communiste.**

Les Français aspirent à un changement.

Ils le veulent dans le calme.

C'est pourquoi les Jurassiens voteront

Louis JAILLON

Imp. Jurassienne, Saint-Claude